

**Tèt ansanm pou grangou kaba (TAGK)** *Programme de valorisation des productions locales, de protection des bassins versants et de renforcement de filets de sécurité sociale pour l'amélioration des capacités de résilience des communautés et des populations vulnérables d'Anse Rouge et Terre Neuve (Haut Artibonite).* FED/2018/402-492

**Avis d'appel d'offres pour le recrutement d'un consultant MEAL en vue de la réalisation d'une enquête quantitative d'évaluation des indicateurs du projet**

**Organisation :** WeWorld GVC -Progettomondo

**Lieu de travail :** Port au Prince

**Type de contrat:** Prestation de service

**Dépôt des offres :** vendredi 10 décembre 2021, à 23 heures 59 minutes GMT

Le projet « **Tèt ansanm pou grangou kaba:** *Programme de valorisation des productions locales, de protection des bassins versants et de renforcement de filets de sécurité sociale pour l'amélioration des capacités de résilience des communautés et des populations vulnérables d'Anse Rouge et Terre Neuve (Haut Artibonite)* » est mis en œuvre par un Consortium d'ONG internationales et d'organisations haïtiennes avec l'ONG italienne Progettomondo (PMM) comme chef de file et WeWorld GVC comme partenaire. Il est financé par l'État haïtien et l'Union Européenne dans le cadre du **Programme Multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PMSAN)** en Haïti et vise à « renforcer les communautés et les ménages vulnérables confrontés à l'insécurité nutritionnelle et alimentaire en s'attaquant à ses causes profondes dans le Haut Artibonite ». Le projet a démarré le 15/12/2018 pour une durée de 47 mois.

Dans le cadre de ce projet, WeWorld GVC et PMM entend s'attacher les services d'un consultant MEAL pour la réalisation d'une enquête quantitative pour l'évaluation des indicateurs de projet dans les zones d'intervention.

## **1. Contexte et objectifs de l'enquête**

### **1.1. Contexte du Projet**

Haïti est considéré comme le pays le plus pauvre de l'espace de la Caraïbe (136ème PNB/habitant mondial) et continue à faire face à un taux élevé et croissant de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle, particulièrement sensibles aux chocs et crises qui sont devenus récurrents. Les taux de malnutrition aiguë et de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans sont respectivement de 5% et de 22%.

Le département du Haut-Artibonite (HA) et plus spécifiquement les deux communes d'Anse-Rouge et Terre-Neuve, dans l'arrondissement de Gros Morne, qui sont dans une zone socio économiquement et géographiquement isolée du pays, présentent des indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle avec les taux parmi les plus élevés dans le pays : 54% des ménages en insécurité alimentaire, modérée et sévère, (CNSA, mai 2017), prévalence de la malnutrition globale de 35,7%

(MSPP, SMART 2016). Des études de la Banque Mondiale ont montré une corrélation entre le degré d'insécurité alimentaire et le degré de pauvreté des ménages, en particulier dans les zones rurales. A cela s'ajoute la faiblesse dans la mise en œuvre d'une réelle stratégie de SAN de la part des collectivités locales et services techniques déconcentrés (STD).

Le Programme Indicatif National (PIN) pour Haïti du 11<sup>ème</sup> Fonds Européen de Développement (FED) a identifié la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) comme l'un de ses quatre secteurs de concentration, ce qui est entre autres reflété dans le "Programme multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel visant les populations les plus vulnérables" (PMSAN 11<sup>ème</sup> FED 2017-2022). L'objectif général du PMSAN est de réduire la proportion de la population qui souffre de la faim et la malnutrition en Haïti. Son objectif spécifique est que « *les populations reçoivent des services de base leur permettant de renforcer durablement leur sécurité alimentaire et nutritionnelle* ». Ce programme s'appuie sur deux volets : (1) Renforcement de la gouvernance intersectorielle de la SAN au niveau national et départemental, à travers une assistance technique et d'un devis-programme ; (2) Développement des services de base à destination des plus vulnérables dans le Nord-Ouest (NO) et le Haut-Artibonite (HA) à travers des actions d'ONG sur le terrain.

Ce second volet a fait l'objet, en 2018 d'un appel à propositions (AàP), (EuropeAid/156669/DD/ACT/HT). L'objectif général de cet Appel à Proposition était de réduire la proportion de la population qui souffre de la faim et de la malnutrition en Haïti et son objectif spécifique de développer des services de base à destination des plus vulnérables dans le Nord-Ouest et le Haut Artibonite. Il était réparti en deux lots : (1) Valorisation des productions, filières agricoles et des ressources naturelles locales et renforcement des filets sociaux à travers une approche nutritionnelle et de promotion des produits locaux ; (2) Prévention de la malnutrition et traitement de la malnutrition aiguë. Quatre consortiums d'ONG ont été retenues sur le lot 1, dont celui mettant en œuvre cette intervention. Deux consortia ont été retenus sur le lot 2.

Le Projet « *Tèt ansanm pou grangou kaba: Programme de valorisation des productions locales, de protection des bassins versants et de renforcement de filets de sécurité sociale pour l'amélioration des capacités de résilience des communautés et des populations vulnérables d'Anse Rouge et Terre Neuve (Haut Artibonite). FED/2018/402-492 - (TAGK)* » vise à renforcer les communautés et les ménages vulnérables confrontés à l'insécurité nutritionnelle et alimentaire en s'attaquant à ses causes profondes dans le Haut Artibonite.

L'action est mise en œuvre par le consortium constitué de ProgettoMondo Mlal (PMM), chef de file, le Gruppo di Volontariato Civile – WeWorld (GVC-WW), AMURT-Haïti et le Centre de Recherche et de Formation Économique et sociale pour le Développement (CRESFED).

## 1.2. Les interventions en cours dans la zone de l'enquête

Le projet **Tèt ansanm pou grangou kaba** vise à renforcer les communautés et les ménages vulnérables confrontés à l'insécurité nutritionnelle et alimentaire en s'attaquant à ses causes profondes dans le Haut Artibonite (communes d'Anse Rouge et de Terre Neuve). Dans un contexte marqué par le changement climatique (chocs récurrents dans la zone) et par des services de base limités, l'objectif est de casser la chaîne de transmission intergénérationnelle de pauvreté multidimensionnelle et d'insécurité alimentaire chronique, en mettant l'accent sur les communautés, ménages et enfants les plus marginalisés et vulnérables. Dans cet objectif, l'action proposée entend piloter un « modèle de résilience » sensible à la nutrition, qui puisse (i) protéger et récupérer les ressources naturelles (protection des bassins versants), (ii) promouvoir les filières productives locales y compris le sel (aussi à travers la promotion de l'entrepreneuriat social), (iii) encourager l'inclusion des ménages les plus vulnérables dans de dynamiques de développement socioéconomique (renforcement des filets sociaux) et (iv) renforcer une gouvernance locale de la SAN.

Activités prévues :

**A1.1. Actions pour la protection et l'aménagement des « bassins versants » et de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)**

- A1.1.1. Production et promotion des espèces fruitières et forestières ;
- A1.1.2. Actions HIMO « Filets sociaux » des protections des sols (stabilisation ravines, lacs collinaires) ;
- A1.1.3. GIRE : Captage sources (amont) et activités en aval (digues, lacs).

**A1.2. Renforcement de la « chaine de valeurs » des filières porteuses (maïs, sorgho, patate douce, haricots, maraichage) et renforcement de la société civile**

- A1.2.1. Réhabilitation du système d'irrigation avec des pompes solaires à Anse Rouge ;
- A1.2.2. Renforcement de la capacité financière des OSCs (sub-granting) ;
- A1.2.3. Accompagnement des filières ;

**A1.3. Appui à la modernisation de la filière sel (production, transformation et renforcement, commercialisation)**

- A1.3.1. Appui aux petits producteurs ;
- A1.3.2. Mise en place d'une entreprise sociale pour la promotion du sel d'Anse Rouge ;
- A1.3.3. Appui à la fortification et à la commercialisation du sel ;

**A2.1. Renforcement de filets de protection sociale – coupons alimentaires**

**A2.2. Reconstitution du cheptel des familles vulnérables autour de l'élevage des petits ruminants (caprins) et de la volaille (poules)**

**A2.3. Extension et renforcement des mécanismes d'épargne solidaire (AVEC)**

**A3.1. Renforcement des dispositifs existants de gouvernance locale de la SAN**

- A3.1.1. Appui à la réalisation et opérationnalisation d'une stratégie de développement de la commune de Anse Rouge (fiche signalétique) et Terre
- A3.1.2. Renforcement des capacités des acteurs pour la planification communautaire de la SAN (AL et OSC)
- A3.1.3. Appui à la concertation AL-OSC-ST autour de la SAN

**A3.2. Elaboration participative d'un schéma d'aménagement intercommunal du bassin versant pour la GRN d'Anse Rouge et de Terre Neuve**

**A3.3. Renforcement de Comités Communaux de Protection Civile et mise en place de stratégies de protection et réduction des risques en cas de catastrophe**

**1.3. Objectif général de l'enquête**

L'objectif général est de collecter des données désagrégées en vue de mesurer le degré de réalisation des indicateurs inscrit dans le cadre logique du projet ainsi que d'autres indicateurs pertinents liés à la SAN.

**1.4. Les objectifs spécifiques de l'enquête**

- ✓ Déterminer sur un échantillon des populations des communes d'intervention du projet, le niveau

actuel des indicateurs clés de la SAN (Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) avec une référence aux indicateurs inscrits dans le cadre logique du projet. D'autres indicateurs pertinents liés à la SAN pourront être calculés (voir Annexe 1) ;

- ✓ Déterminer sur un échantillon des populations des communes d'intervention, les connaissances, attitudes et pratiques liées à l'amélioration durable et à la diversification de la production agricole et alimentaire locale ;
- ✓ Vérifier la possibilité d'établir une base de données des bénéficiaires des différentes actions afin de pouvoir analyser sur un échantillon de bénéficiaires les impacts en termes de « graduation » (en croisant la participation à une ou plusieurs actions et les changements conséquents sur le ménage) ;
- ✓ Faire une analyse des résultats obtenus en faisant le lien avec la situation nutritionnelle et les résultats d'autres études réalisées dans la zone d'intervention ;
- ✓ Formuler des recommandations pertinentes qui seront de nature à maximiser l'impact des stratégies de renforcement de la SAN dans la zone d'intervention du projet.

### 1.5. Les zones cibles de l'enquête

Les zones cibles de l'enquête sont des Communes d'Anse Rouge et de Terre Neuve.

### 1.6. Groupes cibles

- 1818 ménages bénéficiaires des filets sociaux ;
- 3291 femmes bénéficiaires des AVEC
- 588 producteurs agricoles
- 247 producteurs de sel
- 400 ménages bénéficiaires du soutien au petit élevage
- 250 représentants des STD

## 2. Missions du consultant et produits attendus

### 2.1. Missions du consultant

Il s'agit pour le consultant MEAL de recueillir l'information nécessaire à l'atteinte des objectifs à partir d'une guide méthodologique.

Les prestations suivantes sont globalement attendues du consultant :

- ✓ Soumettre à l'appréciation de PMM un protocole d'enquête intégrant la formulation des questions de recherche, la définition des indicateurs à calculer, les approches méthodologiques, les cibles et la description des instruments de collecte d'informations, le plan d'analyse et de présentation des résultats ;
- ✓ Elaborer un chronogramme d'exécution de la mission et soumettre à l'appréciation de PMM ;
- ✓ Elaborer les instruments de collecte de données, de saisie et d'analyse des données avec des logiciels appropriés ;
- ✓ Coordonner la collecte des informations sur le terrain en rapport avec les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'enquête : recrutement, formation des enquêteurs, organisation de la collecte des données et supervision des enquêteurs ;
- ✓ Organiser la saisie des données ;

- ✓ Traiter et analyser les données par commune d'intervention ;
- ✓ Faire une analyse des résultats obtenus en faisant le lien avec la situation nutritionnelle et les résultats d'autres études réalisées dans la zone d'intervention ;
- ✓ Ecrire le rapport de l'enquête en intégrant les principales recommandations aux parties prenantes du projet ;
- ✓ Présenter les résultats de l'enquête de manière spécifique pour chaque commune d'intervention ;
- ✓ Présenter les résultats et les recommandations au cours d'une rencontre de restitution au Comité de Pilotage du projet.

## 2.2. Produits attendus

Le consultant produira un **rapport provisoire** au plus tard vingt (20) jours après l'enquête de terrain. Ce rapport sera soumis à PMM et à ses partenaires pour analyse et validation. La soumission du rapport provisoire sera suivie dans les cinq (5) jours qui suivent, d'une session de présentation des principaux résultats et des recommandations en fonction des objectifs spécifiques aux Gonaïves. Le **rapport définitif** sera finalisé dans les dix (10) jours qui suivent la rencontre de restitution en tenant compte des observations formulées par les partenaires du consortium.

A la fin de la mission, le consultant MEAL devra remettre les produits suivants à GVC :

- ✓ Le rapport définitif en format papier en trois (3) exemplaires ;
- ✓ Le rapport définitif en version électronique PDF et Word ;
- ✓ Les supports et outils utilisés dans l'étude (format électronique) ;
- ✓ L'ensemble des données saisies de l'enquête (format électronique) ;
- ✓ Les programmes d'analyse des données ;
- ✓ Les différents questionnaires remplis.

## 2.3. Délais d'exécution

- ✓ Le Consultant entamera les tâches **en Décembre 2021** et les achèvera **au début de Février 2022**;
- ✓ Après 21 jours à compter du début de la mise en œuvre des tâches, le contractant soumettra un rapport sur le degré d'avancement et les difficultés rencontrées ;
- ✓ A l'achèvement des tâches, un rapport final sur support électronique sera adressé à GVC.

## 2.4. Profil du consultant

Le consultant doit :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+ 5 en sciences sociales, économie ou toute autre discipline apparentée ;
- ✓ Avoir cinq (5) ans minimums d'expérience dans la conception et l'analyse des questions relatives à la protection sociale, filets sociaux, agroécologie, protection en gestion des ressources naturelles en Haïti ;
- ✓ Maîtrise des outils de cartographie et de Système d'Information Géographique et des logiciels informatiques : traitement de texte Word, Power Point, Excel, Access, EPI INFO, recherche Internet, etc;
- ✓ Avoir une expérience antérieure des bonnes aptitudes en rédaction, conception, analyse et de synthèse et de rédaction des rapports MEAL ;
- ✓ Avoir une patente de fonctionnement ;

- ✓ Avoir une bonne connaissance des outils d'enquêtes digitalisés, de logiciels d'analyse statistique et de gestion de base de données ;
- ✓ Disposer d'excellentes connaissances transversales en sécurité alimentaire, résilience, nutrition, protection sociale et agriculture ;
- ✓ Être familier avec les processus régionaux en cours concernant la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience ;
- ✓ Disposer d'une bonne aptitude à gérer des situations imprévues et ajuster les priorités en conséquence ;
- ✓ Avoir un sens de travail en équipe dans un sens critique et constructif ;
- ✓ Maîtriser l'utilisation des logiciels de traitement et d'analyse des données statistiques ;
- ✓ Avoir une grande capacité dans la rédaction des rapports d'enquête ;
- ✓ Être flexible et respecter les délais.

### 3. Conditions et critères d'appréciation des offres

Le consultant devrait présenter une proposition technique et une offre financière pour réaliser l'enquête aux adresses indiquées plus bas.

#### 3.1. Contenu de la proposition technique

- ✓ Présentation de la structure et ou du consultant principal et description de ses expériences en matière d'enquêtes SAN y compris la liste d'enquêtes déjà réalisées ;
- ✓ Description de la méthodologie et du plan de travail que le consultant compte mettre en place pour accomplir la mission ;
- ✓ Liste nominative du personnel que le consultant compte utiliser pour accomplir la mission ;
- ✓ Diplômes et CV du personnel clé proposé (un seul CV par poste proposé) ;
- ✓ Observations et suggestions sur les présents Termes de référence.

#### 3.2. Contenu de l'offre financière

La proposition financière, devra présenter en détail chaque rubrique budgétaire, à savoir :

- Formation enquêteurs ;
- Logistique enquêteurs ;
- Déplacements sur le terrain ;
- Traitement des données ;
- Rédaction du rapport.

GVC assurera la prise en charge des déplacements du consultant de Port-au-Prince aux Gonaïves. Tous les coûts et charges d'organisation liés à la logistique pour la mise en œuvre des missions de terrain du consultant seront à la charge du projet.

#### 3.2. Critères d'appréciation des offres

Les critères d'appréciation des offres sont présentés dans le tableau ci-dessous. L'appréciation des offres se fera selon les conditions éliminatoires suivantes :

- ✓ Conformité des offres avec les exigences de la soumission ;

- ✓ Etude des offres techniques ayant satisfait les conditions de conformité de la soumission suivant les différents critères d'appréciation sur un barème total de 100 points ;
- ✓ Analyse des offres financières pour les offres ayant obtenu au moins 65 points à la suite de l'étude de la proposition technique.

**Tableau 1 : Critères d'appréciation des offres techniques**

Critères	Barème
<b>Critère 1 : Méthodologie proposée pour la conduite de la mission</b>	
- Compréhension des TDR	10
- Clarté de la présentation de l'offre	10
- Efficacité et clarté du chronogramme/planning des activités	5
- Adéquation de la méthodologie avec objectifs et résultats attendus	20
<b>Sous total 1</b>	<b>45</b>
<b>Critère 2 : Capacité du consultant principal et compétitivité de l'équipe proposée</b>	
- Expertise, expérience professionnelle du consultant principal dans le département de l'Artibonite	5
- Expertise, expérience professionnelle du consultant principal dans les questions de protection sociale, filets sociaux, agroécologie, protection en gestion des ressources naturelles en Haïti	15
- Expertise, expérience professionnelle du consultant principal dans les questions de nutrition	15
- Expérience dans la conduite d'enquêtes MEAL	10
- Compétitivité de l'équipe proposée en fonctions des expertises appropriées proposés	10
<b>Sous total 2</b>	<b>55</b>
<b>Total général</b>	<b>100</b>

**Tableau 2. Critères d'appréciation des offres financières**

Critères	Note
Clarté du budget	20
Cohérence de budget	20
Réalité des coûts	30
Compétitivité du coût	30
<b>Total</b>	<b>100</b>

### 3.3. Délai de dépôt des offres

Le consultant doit déposer une offre technique pour réaliser l'enquête et une offre financière par courrier électronique **au plus tard le vendredi 10 décembre 2021, délais de rigueur.**

**Adresses email pour envoi des offres par courrier électronique :**

- ✓ Coordinateur du projet « TAGK » : [haiti.pergolotti@progettomondo.org](mailto:haiti.pergolotti@progettomondo.org)
- ✓ Représentant Pays WW-GVC : [fabio.checcacci@gvc.weworld.it](mailto:fabio.checcacci@gvc.weworld.it)
- ✓ CC : Coordonnateur Pays de Progettomondo : [haiti.coordination@gmail.com](mailto:haiti.coordination@gmail.com)

Numéro de téléphone pour toute autre information : 29 91 21 21

## Annexes

### Annexe 1 : Matrice des résultats et indicateurs du projet « TAGK » mesurables

Objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables
<p><b>OG :</b> Réduire la proportion de la population qui souffre de la faim et de la malnutrition et renforcer la résilience des populations vulnérables, dans les régions ciblées par l'intervention : d'Anse Rouge et de Terre Neuve (Haut Artibonite)</p>	<p>1. Taux de MAG chez les enfants de moins de 5 ans dans le département de l'Artibonite</p> <p>2. Augmentation (%) du nombre de ménages vulnérables dont les moyens d'existence sont améliorés en fonction des critères INPV dans les 2 communes ciblées par l'intervention (désagrège par sexe des chefs de ménages)</p>
<p><b>OS1 :</b> Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) renforcée dans les communes ciblées par l'intervention</p>	<p>1.1 Nombre de documents de planification des actions en appui à la SAN et au secteur GRD valides et opérationnels dans les communes ciblées.</p> <p>1.2 Statut du schéma d'aménagement intercommunal du bassin versant validés et opérationnel</p> <p>1.3 Nombre de Comités Communaux de Protection Civile (CCPC) opérationnels dans le domaine de la SAN</p>
<p><b>OS2 :</b> Meilleure qualité des services de base en matière de SAN dans les communes ciblées par l'intervention</p>	<p>2.1 Superficies (ha) sur lesquelles les agriculteurs et les éleveurs ont adopté des pratiques durables avec l'appui de l'intervention (Indicateur correspondant à EU RF 2.4)</p> <p>2.2 Volume annuel de sel iodé produit et commercialisé par l'entreprise sociale ciblée par l'intervention (tonnes/an)</p> <p>2.3 Augmentation (%) du nombre de ménages dépendant d'activités agricoles et d'élevage qui ont amélioré leur score HAS (Household Asset Score)</p> <p>2.4 % de ménages bénéficiaires des filets de promotion sociale, dont le profil</p>



	<p>de sécurité alimentaire, est acceptable selon le SCA (Score de Consommation Alimentaire) &gt;35</p> <p>2.5 % de ménages bénéficiaires des filets de promotion sociale, dont le profil de vulnérable est amélioré selon le recours à des stratégies de survie d'urgence</p> <p>2.6 Part (%) des produits alimentaires composant les filets de protection sociale provenant de la production et de la transformation locale dans les communes ciblées (valeur)</p>
--	---